



# Bulletin Municipal 2024



# DECATHLON

AUBENAS

**ESSENTIEL**

**OUVERT DE 9H À 19H DU LUNDI AU SAMEDI**  
04.75.93.85.36

**UN SERVICE DE  
RÉPARATION  
DANS VOTRE  
MAGASIN**

**100% DE  
L'OFFRE  
DISPONIBLE  
GRATUITEMENT  
EN MAGASIN EN  
48H**

An icon within a white circle showing a wrench. Below the icon, the text 'ENTRETIEN & RÉPARATION' is written in white on a brown banner.

**ENTRETIEN  
& RÉPARATION**

# Le Mot du Maire

*Mes chers Concitoyens,*

Voici donc une nouvelle année qui débute alors que nous avons à peine vu passer 2023, tant il y avait à faire entre l'épidémie continue, les guerres Ukrainienne et Israélo-palestinienne, la crise énergétique, l'inflation et les aléas climatiques qui se multiplient.

Notre commune, sans superflu ! s'adapte, va à l'essentiel et tire son épingle du jeu (faut-il encore que ce soit un jeu) en se serrant les coudes, où le mot solidarité n'est pas un vain mot. Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous sommes 959 habitants à qui je souhaite, au nom du Conseil Municipal, de partager nos relations humaines, notre vivre ensemble et la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont rejoint notre village.

Alors, cap sur 2024 ! et relevons ensemble tous ces défis, combattons et gardons le sourire, c'est le choix municipal d'être à vos côtés, d'amoindrir leurs effets et de vous offrir des perspectives ambitieuses.

2024 nous ouvre les bras, entrons-y résolument avec optimisme et l'espoir d'une bonne année que je souhaite à tous et à ceux qui vous sont chers.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, avec une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui souffrent du deuil d'un être cher, de solitude et de maladie. Je vous souhaite de trouver en 2024 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves.

Celles-ci n'ont pas manqué en 2023, mais les corbeaux de médias nationaux vous abreuvent suffisamment au quotidien de sombres nouvelles sans que je vienne moi aussi en remettre une couche.

En dépit du contexte international et national tourmenté, Saint-Didier a continué sa mue et sa transition énergétique en 2023 qui nous a néanmoins permis de concrétiser un bon nombre de projets et ce, encore une fois, sans augmentation du taux communal de la taxe foncière :

- le renforcement de la sécurité par l'extension et la modernisation de la vidéoprotection ;
- le déploiement de panneaux solaires à l'école, à la salle polyvalente et au stade ;
- les schémas directeurs de l'eau potable et de l'assainissement ;
- l'enquête publique de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

D'autres projets sont à l'étude et certains pourraient se réaliser en 2024 :

- l'acquisition d'un terrain stratégique, limitrophe à l'église (Serres EUTROPE) ouvrant de belles perspectives explicitées quelques pages plus loin ;
- l'achèvement de la révision du Plan Local d'Urbanisme commencé en 2014 qui conditionnera l'aménagement de notre territoire pour les prochaines années ;



- le renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement du lotissement Pré de la Fontaine ;
- l'aménagement paysager et végétalisé du parking sud actuel de la salle polyvalente.

Vous trouverez également plus en détail ces réalisations 2023 et ces projets 2024 dans cette parution annuelle de ce bulletin municipal 2024 qui a été entièrement financée par la publicité des commerçants, artisans et industriels de notre bassin de vie. Qu'ils en soient tous remerciés !

Votre municipalité tient aussi à remercier tout particulièrement ceux qui, par la rédaction d'articles, l'apport de documents, photos ou autres, ont participé, à sa 27<sup>ème</sup> édition.

J'aurai l'occasion de développer tous ces aspects lors de la cérémonie des vœux de la municipalité qui aura lieu le

**lundi 8 janvier 2024  
à 19h à la salle polyvalente**

à laquelle vous êtes tous conviés.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier les responsables des associations et tous les bénévoles qui les entourent. Je remercie également le personnel communal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour l'aide qu'ils apportent à tous et, mon équipe municipale, pour son efficacité dans la voix et l'esprit de notre engagement « écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer ».

Le CCAS, le personnel communal, le Conseil Municipal et moi-même, vous renouvelons ainsi qu'à vos familles, tous nos vœux les plus sincères.

Le Maire,  
Richard MASSEBEUF

**Sarl MIALON**  
TAXI - AMBULANCE V.S.L.

◆ Vesseaux  
◆ Saint-Etienne-de-Boulogne  
◆ Saint-Michel-de-Boulogne

**Les Vaysses 07200 VESSEAUX**  
☎ 04 75 93 79 56

# Le Conseil Municipal



**Richard MASSEBEUF**  
maire



**Marc GUYON**  
1<sup>er</sup> Adjoint



**Caroline PARGOIRE**  
2<sup>ème</sup> Adjointe



**Noël MACIEJEWSKI**  
3<sup>ème</sup> Adjoint



**Solange AUBOSSU**  
conseillère



**Béatrice CHANEAC**  
conseillère



**Fabrice CHAREYRE**  
conseiller



**Laurence CLAUZIER**  
conseillère



**Georg HARDER**  
conseiller



**Stéphanie MAGALHAES**  
conseillère



**Ghislaine MERAL**  
conseillère



**Stéphanie PIOLA**  
conseillère



**Cédric VITAL**  
conseiller



**ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION**

**MAITRISE D'OEUVRE**

**Coordinateur chantier - CSPS niveau 1**

**Programmiste - AMO - QEB - DIAG DECHET**

**Gestionnaire des coûts  
des délais et de la qualité (QEB)**

**SARL EUROMETRES BTP**

28 chemin des écoles 07200 St Didier sous Aubenas

Tél : 04 75 35 37 61 / Fax : 04 75 93 57 54

Port : 06 76 63 43 53 /intermetre@wanadoo.fr



6 maisons de Ville  
"Le Clos des Ceps" 2012  
Saint Didier S/S Aubenas

# Le personnel communal

De gauche à droite :

**Karine MEJEAN** : Adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

**Catherine BOUCHER** : Adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à la mairie en charge de l'accueil.

**Nathalie VALLÉE** : Adjoint technique assurant le ménage de tous les bâtiments communaux, le fonctionnement de la cantine scolaire et la garderie le soir.

**Séverine PRUNARET** : Adjoint technique en charge de la garderie scolaire du soir.

**Virginie DOMISE** : Adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe faisant fonction de secrétaire de mairie.

**Houria BENGRAH** : Adjoint technique en charge du ménage des locaux scolaires, du service de cantine et divers



remplacements.

**Yannick CROS** : Agent de maîtrise principal en charge de la voirie, des réseaux d'eaux potables, usées et pluviales, des espaces verts et des bâtiments.

**Béatrice PLANCHER** : Adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe exerçant la fonction d'ATSEM.

**Ardeche**  
**CHAUFFAGE**  
POÊLES À BOIS & À GRANULÉS  
Installateur de poêles à bois & granulés - inserts

Facebook: ARDECHECHAUFFAGE | Email: contact@ardeche-chauffage.fr | Location: 950 Route de Montélimar  
Instagram: ARDECHECHAUFFAGE | Phone: 04 75 39 69 60 | Address: 07200 Saint Didier Sous Aubenas

papeterie et fournitures de bureau

**plein ciel**

**Bureautique  
Informatique  
Papeterie**

**MECANORGA  
07200 AUBENAS**

Tél 04 75 35 26 54  
Email : mecanorga@wanadoo.fr

lundi au vendredi de : 8h à 12h / 14h à 18h 30  
(vendredi 18h)

**TAXI**  
Transports médicaux - Toutes distances  
**CHARLI**  
06 20 46 94 48  
charli.taxi07@gmail.com  
Commune de stationnement: St Didier s/s Aubenas  
EURL Charli Taxi, 135 impasse des amandiers, 07200 Vessey  
Siret: 91236124300013

**Saint Didier sous  
Aubenas**

**MEDIUM - T.P**  
**TERRASSEMENT - VRD - ASSAINISSEMENT**  
**06.84.94.22.25**

Taxi  
Conventionné

**TAXI Greg**  
06 47 82 03 78  
Tous transports  
Commune de stationnement: Saint-Didier-sous-Aubenas  
Siège social: 11 Avenue de l'Espinasse 07200 ST SERVIN

# Rétrospective 2023

- ➔ 9 janvier Voeux du Maire à la population à la salle polyvalente après 2 ans d'interruption dûe au Covid19.
- ➔ 18 janvier Un giratoire au carrefour des chemins de St Pierre et de Prélafont s'avère trop cher.
  
- ➔ 1 février Condamnation du Tribunal de 2 jeunes/6 à rembourser les dégâts 2021 de la salle polyvalente.
- ➔ 6 février Commission Communale des Travaux sur l'aménagement du parking sud de la salle polyvalente.
- ➔ 19 février Chaque année la municipalité participe à l'Assemblée Générale des Anciens Combattants.
- ➔ 20 février Commission Associations : Etude des dossiers de demandes de subventions.
  
- ➔ 6 mars 1<sup>er</sup> Conseil Municipal : Subventions aux Associations.
- ➔ 8 mars Commission d'Urbanisme, Réseaux et Travaux : Etude des dossiers en cours.
- ➔ 8 mars Choix des Feux d'artifice pour la fête du 14 juillet.
- ➔ 10 mars Obsèques de Patrick SALQUE ex. conseiller municipal et membre de la commission Elections.
- ➔ 14 mars Inauguration des locaux de l'Association France Alzheimer 07 qui s'installe à St Didier.
- ➔ 14 mars 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole : Recensement des travaux effectués par la mairie et ceux à venir.
- ➔ 16 mars Commission Voirie avec les riverains : création d'une voie au-dessus du Camping.
- ➔ 17 mars Vernissage de l'exposition de la Bibliothèque à la salle polyvalente.
- ➔ 20 mars Commission Finances : Comptes administratifs 2022 et Budgets 2023
- ➔ 27 mars 2<sup>ème</sup> Conseil Municipal : Adoption des Comptes Administratifs 2022 et des budgets 2023.
- ➔ 27 mars Commission Communication : préparation du bulletin d'information du 1<sup>er</sup> trimestre.
- ➔ 30 mars Commission d'Urbanisme, Réseaux et Travaux : Etude des dossiers en cours Commissions
  
- ➔ 15 avril Nettoyage des Berges de l'Ardèche et inauguration du photovoltaïque de la salle polyvalente.
- ➔ 17 avril Centre Communal d'Action Sociale : Compte administratif 2022 et budget 2023 adoptés.
  
- ➔ 8 mai Commémoration au monument aux morts sans contrainte du Covid19.
- ➔ 10 mai Commission Réseaux : Diagnostic du schéma Général d'Assainissement.
- ➔ 15 mai Commission Fêtes : Organisation 14 juillet, 31 juillet cinéma, 10 septembre enfants, 3 décembre aînés.
- ➔ 18 mai Dépôt d'une gerbe avec le club de foot sur la tombe de l'ancien Maire Paul NEVISSAS.
- ➔ 20 mai 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole : la climatisation à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- ➔ 22 mai 3<sup>ème</sup> Conseil Municipal : Climatisation de l'Ecole adoptée d'une voix.
- ➔ 25 mai Commission Urbanisme : Rencontre avec le Commissaire Enquêteur de la révision du PLU.
  
- ➔ 2 juin Exercice de mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde pour le risque inondation.
- ➔ 3 juin Yolène ALTOBELLI St Didiéroise du Chemin de St Pierre élue 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Ardèche.
- ➔ 8 juin Tirage au sort des jurés d'assise 2024 à partir de la liste électorale.
- ➔ 8 juin PLU devant Commission Départementale Préservation Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers CDPENAF.
- ➔ 9 juin Inauguration Ets Au Coin du Feu en face de la mairie en remplacement des Ets CHALON.
- ➔ 10 juin Le Football Club de St Didier fête ses 50 ans.
- ➔ 16 juin La fête de l'Ecole à nouveau délocalisée à la salle polyvalente où la climatisation est appréciée.
- ➔ 19 juin Le Maire au Département pour demander de modifier le règlement d'attribution des Subventions.
- ➔ 19 juin Commission Communication : validation du bulletin d'information du 2<sup>ème</sup> trimestre.
- ➔ 23 juin La police des infractions à l'urbanisme présentée aux élus à St Sernin.
- ➔ 26 juin 2<sup>ème</sup> CCAS + Commission Festivités Organisation : 14.7 Cinéma 31.07 Enfants 10.09 repas Aînés 03.01
- ➔ 27 juin Les club des aînés clôture la saison en présence du Maire.
- ➔ 28 juin AG Foot : Alexis MOINE élu Président après 15 ans assumés par Gregory MERAL
  
- ➔ 3 juillet Elaboration du planning de la salle polyvalente pour les associations.
- ➔ 3 juillet Accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises.
- ➔ 4 juillet Commission communale Education avec le personnel de l'Ecole : bilan et perspectives.
- ➔ 6 juillet Le Conseil Municipal en visite au Camping des Vergers de Jastres.
- ➔ 10 juillet 4<sup>ème</sup> Conseil Municipal : Mise à l'honneur de Yolène ALTOBELLI 1<sup>ère</sup> Dauphine Miss 07.
- ➔ 10 juillet Commission Communale d'Urbanisme, Voirie, Réseaux, Bâtiments et Travaux.
- ➔ 14 juillet Fête en perdition malgré la foule pour les feux d'artifice tirés par Coraline MIALON.
- ➔ 18 juillet Commission Urbanisme : Réponses aux personnes publiques associées à la révision du PLU.
- ➔ 20 juillet Le Maire à Chomérac avec les Sénateurs sur le devenir du métier de Secrétaire de Mairie.
- ➔ 25 juillet Etude du goudronnage de la RN102 sud prévu d'ici la fin de l'année.
- ➔ 31 juillet 7<sup>ème</sup> édition du cinéma en plein air avec le documentaire « les Gardiennes de la Planète »

- 2 août Climatisation de l'Ecole réceptionnée, testée et opérationnelle pour la rentrée de septembre.
- 21 août Début de l'enquête publique de la révision du Plan Local d'Urbanisme jusqu'au 21 septembre.
- 28 août Commission Finances : Réalisations 2023 conformes à mi-parcours aux prévisions budgétaires.
  
- 4 septembre Rentrée scolaire : les effectifs passent de 59 à 63 écoliers.
- 4 septembre 3<sup>ème</sup> CCAS : organisation de la fête des enfants, repas des personnes âgées et bons d'achat aux ados.
- 4 septembre 5<sup>ème</sup> Conseil Municipal : Débat sur le PADD du PLUI de la Communauté de Communes du BA.
- 4 septembre Commission Urbanisme : Instruction dossiers déposés (permis construire, Déclaration Préalable....).
- 4 septembre Commission Communication : bulletin municipal annuel et du 3<sup>ème</sup> trimestre.
- 10 septembre 15<sup>ème</sup> édition de la fête des enfants sous la chaleur.
- 19 septembre Commission Education : réunion d'information aux parents sur la cantine et la garderie scolaires.
- 21 septembre Fin de l'enquête publique de la révision du Plan Local d'Urbanisme.
- 23 septembre Yolène ALTOBELLI, 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Ardèche à l'élection de Miss Rhône-Alpes.
- 29 septembre Superbe exposition de la Bibliothèque à la salle polyvalente qui fête ses 20 ans.
  
- 10 octobre Révision du PLU : le Commissaire enquêteur remet son rapport.
- 13 octobre Vente du terrain ex-Jauffres contre la Cave à un Plombier – Piscine Jonathan MEDJIR.
- 23 octobre Début des réfections des 3 toitures Bibliothèque, Logements en novembre et Eglise en décembre.
- 25 octobre Concertation avec les représentants de la Paroisse : réfection toiture Eglise + photovoltaïque.
- 30 octobre Recueillement avec les Médaillés Militaires sur la tombe de l'ex-Président ROTH Roger.
- 31 octobre 1 jour sans eau potable suite rupture compteur de la canalisation principale.
  
- 1 novembre Halloween organisé avec succès par l'Amicale Laïque à la salle polyvalente.
- 2 novembre Etude et négociation des tarifs d'électricité avec Aurances Energie 0,15 € au lieu de 0,28 €.
- 3 novembre L'Etat maintient ses restrictions draconiennes sur le projet de révision du PLU.
- 6 novembre Commission Education : Rappel des conditions et dérogation des inscriptions scolaires.
- 7 novembre 3<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole : Adoption du règlement intérieur.
- 10 novembre Exercice d'évacuation de la cantine scolaire en cas d'incendie.
- 11 novembre Commémoration au cimetière avec les Anciens Combattants.
- 13 novembre M. Thierry AUMAGE, Directeur d'Académie en visite à l'Ecole.
- 20 novembre 6<sup>ème</sup> Conseil Municipal : Demandes de subventions pour les projets d'investissement 2024.
- 20 novembre Commission Urbanisme et Travaux : PLU et travaux en cours et à venir.
- 20 novembre Commission Communication : Préparation de ce bulletin municipal 2024.
- 24 novembre Exercice d'évacuation de la cantine scolaire en cas d'intrusion.
- 27 novembre 4<sup>ème</sup> CCAS : Distribution des bons d'achat pour les personnes âgées et les ados.
  
- 3 décembre CCAS : repas traditionnel pour les 70 ans et plus.
- 7 décembre Commission de Contrôle des listes électorales : inscriptions et radiations.
- 9 décembre Téléthon relancé par St Didier en Fête et la participation du CCAS et d'autres associations.
- 11 décembre Réception du personnel par les élus.
- 31 décembre Distribution de ce bulletin municipal annuel effectuée par les élus.

# LE SPA DE JASTRES

VOTRE MOMENT PRIVILÉGIÉ

*Soins Esthétiques - Jacuzzi - Maquillage Permanent*

sur rendez-vous 06 75 61 49 49 [www.spadejastres.fr](http://www.spadejastres.fr)



# Budget principal m14

	2 023	2 022	2 021		2 023	2 022	2 021
<b>section de fonctionnement m14</b>				<b>section d'investissement m14</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>813 000</b>	<b>620 000</b>	<b>650 000</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>513 000</b>	<b>645 000</b>	<b>750 000</b>
Charges à caractère général	180 000	140 000	130 000	Total des dépenses d'équipement	359 877	444 183	672 000
Charges de personnel	280 000	255 500	243 000	Charges financières	43 001	48 000	76 000
Autres charges de gestion courante	100 000	105 000	100 000	Opérations d'ordre	0	0	0
Charges financières	7 600	9 000	11 300	Déficit reporté	110 122	152 817	0
Charges exceptionnelles	9 760	800	1 000	Dotations	0	0	2 000
Provisions et Dépréciations	840						
Opérations d'ordre entre section	11 800	12 200	14 700				
Virement à la section d'investissement	223 000	97 500	150 000	<b>RECETTES</b>	<b>513 000</b>	<b>645 000</b>	<b>750 000</b>
<b>RECETTES</b>	<b>813 000</b>	<b>620 000</b>	<b>650 000</b>	Subventions et divers	124 346	161 567	224 784
Atténuation de charges	49	196	773	Emprunts	0	0	0
Produits des services	80 000	72 540	60 000	Fonds de Compensation TVA	15 000	70 000	16 000
Impôts et taxes	410 000	386 005	386 800	Taxe Aménagement (urbanisme)	15 026	22 011	30 002
Dotations et participations	107 720	91 055	124 600	Produits des cessions	123 828	123 828	123 828
Autres produits de gestion courante	50 380	46 000	47 600	Affectation des résultats	0	157 894	137 439
Produits financiers	0	0	0	Caution	0	0	0
Produits exceptionnels	4 500	400	1 000	Opérations d'ordre	11 800	12 200	14 700
Opérations d'ordre entre section	0	0	0	Virement de fonctionnement	223 000	97 500	150 000
Excédent reporté	160 351	23 804	29 227	Excédent reporté	0	0	52 247

**BATIMAN**  
RGE

FENÊTRES • PORTES • VOLETS • PORTAILS  
PERGOLAS • CLÔTURES • PLACARDS • STORES

07200 AUBENAS - 04 75 94 25 11

**mīDAS**

**CARTE GRISE**  
EN **10 MIN**

**AUBENAS - Tél. 04 75 89 85 85**  
6 av. de Bellande - Près du centre hospitalier



# Budget m49 (eau et assainissement)

	2 023	2 022	2 021		2 023	2 022	2 021
<b>section d'exploitation m49</b>				<b>section d'investissement m49</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>453 000</b>	<b>380 000</b>	<b>270 000</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>840 000</b>	<b>818 000</b>	<b>620 000</b>
Charges de gestion des services	216 646	198 390	181 000	Total des dépenses d'Equipement	803 000	782 000	584 000
Charges financières	4 000	4 000	4 000	Amortissement des subventions	17 000	17 000	17 000
Charges exceptionnelles	5 000	2 610	0	Charges financières	20 000	19 000	19 000
Provisions et dépréciations	4 354	55 000	55 000	Déficit reporté	0	0	0
Dotation aux amortissements	56 000	55 000	55 000				
Virement à la section d'investissement	167 000	120 000	30 000				
Déficit reporté	0	0	0				
<b>RECETTES</b>	<b>453 000</b>	<b>380 000</b>	<b>270 000</b>	<b>RECETTES</b>	<b>840 000</b>	<b>818 000</b>	<b>620 000</b>
Produits de gestion courante	250 000	234 665	233 875	Subventions	38 471	58 483	0
Produits exceptionnels	790	0	0	Emprunts	0	0	0
Opérations d'ordre	17 000	17 000	17 000	Fonds de compensation TVA	1 554	1 837	2 255
Excédent reporté	185 210	128 335	19 125	Affectation des Résultats	0	27 182	40 256
				Compte de liaison	0	1 000	1 000
				Reprise sur amortissement	56 000	55 000	55 000
				Virement de fonctionnement	167 000	120 000	30 000
				Excédent reporté	576 975	554 498	491 489

## Dotation Globale de Fonctionnement

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Nombre Habitants INSEE	955	951	968	987	989	968	946	910	872	836	825
Nombre Habitants DGF	980	975	961	1008	1009	988	965	927	893	856	845
Forfaitaire	53 911	53 552	55 990	58 648	60 078	60 508	60 511	65 585	76 580	87 977	92 764
Solidarité Rurale de "Péréquation"	15 580	13 361	13 381	13 793	13 374	12 541	11 699	10 472	9 452	8 284	7 771
Nationale de Péréquation	1 452	1 210	1 008	840	700	583	486	405	0	0	0
Dotation élu local	3 284	3 031	3 027	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL de la D.G.F.</b>	<b>74 227</b>	<b>71 154</b>	<b>73 281</b>	<b>73 281</b>	74 152	73 632	72 696	76 462	86 032	96 261	100 535

# Comparatif 2023 des taux des 3 taxes

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.)			
Communes	Taxe d'habitation résidences secondaires	Foncier bâti 2023	Foncier non bâti 2023
Saint-Didier-sous-Aubenas 2022	0,00%	28,17%	88,36%
<b>Saint-Didier-sous-Aubenas 2023</b>	<b>5,66%</b>	<b>28,17%</b>	<b>88,36%</b>
Ailhon	8,31%	27,62%	112,13%
Aizac	8,74%	33,86%	143,25%
Antraigues Asperjoc	10,64%	41,99%	135,88%
Aubenas	11,04%	42,95%	121,57%
Fons	9,60%	27,20%	70,36%
Genestelle	8,72%	30,38%	86,49%
Juvinas	10,31%	31,71%	125,23%
La Bastide sur Besorgues	7,29%	27,96%	106,57%
Labégude	6,04%	32,02%	78,46%
Lachapelle sous Aubenas	6,52%	27,22%	47,53%
Lavilledieu	9,76%	33,07%	73,35%
Laviolle	8,24%	29,80%	75,14%
Lentillères	9,36%	30,58%	97,02%
Mercuer	6,18%	31,06%	95,84%
Mézilhac	5,89%	<b>26,43%</b>	66,66%
Saint Andéol de Vals	9,34%	29,80%	64,84%
Saint Etienne de Boulogne	7,36%	27,16%	71,71%
Saint Etienne de Fontbellon	<b>5,50%</b>	29,78%	70,32%
Saint Joseph des Bancs	13,83%	34,00%	85,42%
Saint Julien de Serre	8,09%	29,69%	87,06%
Saint Michel de Boulogne	9,54%	30,57%	64,94%
Saint Privat	7,13%	34,56%	107,06%
Saint Sernin	8,35%	34,59%	77,65%
Ucel	7,56%	31,70%	72,48%
Vals-les-Bains	9,91%	40,05%	<b>31,42%</b>
Vesseaux	7,65%	30,48%	85,21%
Vinezac	7,84%	31,40%	46,14%
C.C.B.A.	11,09%	4,08%	16,65%
Communauté de Communes Berg et Coiron (C.D.C.B.C.)			
Berzème	13,89%	32,22%	52,99%
Darbres	14,06%	30,10%	51,26%
Lussas	16,00%	35,98%	70,86%
Mirabel	10,89%	26,08%	51,21%
Saint Andéol de Berg	10,14%	25,04%	61,17%
Saint Germain	15,36%	31,51%	81,15%
Saint Gineys en Coiron	14,62%	31,91%	86,11%
Saint Jean le Centenier	15,73%	31,58%	62,49%
Saint Laurent sous Coiron	14,63%	30,31%	84,13%
Saint Maurice d'Ibie	12,74%	28,40%	66,10%
Saint Pons	12,74%	28,11%	70,68%
Sceautres	11,80%	28,11%	46,22%
Villeneuve-de-Berg	18,71%	39,71%	96,62%
C.D.C.B.C.	9,68%	4,77%	20,19%

# Bilan des principales réalisations 2023

## RECHARGE ELECTRIQUE DES VEHICULES



## VENTE D'UN TERRAIN A UN PLOMBIER – PISCINISTE

La signature officielle de l'acte notarié de cette vente a eu lieu le 12 octobre 2023. Elle a permis une belle rentrée d'argent de 123 000 €. Elle offre surtout à la Commune l'arrivée d'un plombier-pisciniste en la personne de M. Jonathan MEDJIR. Un permis de construire lui a été délivré le 07/04/2022. Ce bâtiment abritera ses 2 activités mais aussi 3 locaux à louer pour accueillir d'autres activités professionnelles.



## BIBLIOTHEQUE

Après les menuiseries en 2022, c'est au tour de la toiture de faire peau neuve pour les 20 ans de l'association « Au Fil des Pages ». Ce bâtiment de la cour de l'ancienne école, situé au carrefour des feux tricolores de la RN102, accueille lecteurs et scolaires grâce aux bénévoles et sa Présidente, Marie-Noëlle BOILLON. Cette association arrive en 3<sup>ème</sup> position en termes de subvention versée par la Municipalité très attachée à la culture et à l'éducation. A cette aide financière, s'ajoute la mise à disposition gracieuse de ce local mais aussi la logistique nécessaire en matériel et



personnel notamment lors des expositions magnifiques à la salle polyvalente. La dernière du week-end du 30 septembre 2023, retraçant pour l'occasion les 20 années d'existence de la Bibliothèque. Elle a connu un franc succès. Bravo aux exposants et intervenants, au public venu nombreux et félicitations à tous les participants. Rendez-vous en 2024.

## EGLISE

Sa toiture a dû être refaite. Cette dépense conséquente de 77 000 € TTC n'était pas prévue au cours de ce mandat 2020-2026. Cependant, la municipalité a réussi à l'intégrer dans son programme grâce aux subventions obtenues du Département 10 000 € et de la CCBA 16 000 € et en espérant celles de l'Etat 20 000 € et de la Région 10 000 €.



Des toilettes internes ont été réalisées pour les paroissiens en remplacement des wc extérieurs qui seront démolis en 2024 car vétustes et fréquemment laissés dans un état déplorable par des individus peu délicats.

Il est important ici de souligner que ces travaux et d'autres à venir (voir Projets) sont le fruit d'une concertation exemplaire avec le Père WOJTEK, Mme LEFEBVRE responsable de la Paroisse et les représentants des paroissiens. Qu'ils en soient tous grandement remerciés !

## SALLE POLYVALENTE : MENUISERIES BOIS DU HALL D'ENTRÉE



Les menuiseries extérieures bois du hall d'entrée ont été changées et remplacées par des menuiseries alu comme cela a déjà été fait avec la porte d'entrée nord de la cuisine.

## VOIRIE

La Commune a continué son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé.



## SCHEMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT

C'est une opération indispensable à l'obtention des subventions, notamment pour le lotissement Pré de la Fontaine. Ce préalable consiste à établir un diagnostic de tous les réseaux de la commune, à définir les priorités des travaux à réaliser et à les chiffrer. Ce schéma démarré en 2022 s'est achevé en 2023.

## SCHEMA DIRECTEUR DE L'EAU POTABLE

Même principe que pour l'assainissement, il permet là aussi d'avoir un plan d'actions sur plusieurs années dans la mesure où les finances de la commune suivent ainsi que les subventions sachant qu'en 2026, cette compétence nous sera ôtée au profit de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas. Cette dernière aura désormais le pouvoir d'appliquer ou non ce plan et de fixer les prix de l'eau et de l'assainissement des abonnés St Didiérois en lieu et place de votre Conseil municipal.

## LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette longue et fastidieuse opération lancée en 2014 par le Conseil Municipal va arriver à son terme. La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, désormais compétente depuis 2018 en lieu et place du Conseil Municipal, a validé l'arrêt du projet par délibération le 14/03/2023 et sa version définitive le sera au premier trimestre 2024. Il incombe au représentant de l'Etat, le Préfet, d'approuver in fine ce PLU. Ce dernier sera par la suite intégré au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en cours d'élaboration et qui verra le jour après, là aussi, quelques années de procédure à rallonge.

Heureusement que la Commune n'a cessé de rappeler, depuis plusieurs années, aux propriétaires qui disposaient

encore de terrains constructibles de vite déposer des permis de construire avant que l'Etat supprime leur constructibilité. 13 hectares environ ont été effectivement supprimés à la demande des différents services de l'Etat, pourtant équipés de tous les réseaux par les municipalités successives.

## ECOLE CLIMATISEE



Comme chaque année, les demandes diverses des enseignantes ont été accordées avec bienveillance, dans l'intérêt des enfants et de notre collectivité. Après le photovoltaïque en 2022, la climatisation a été installée pendant l'été 2023. Elle a tout de suite servi en septembre, annoncé comme un record, au niveau des températures.

## VIDEOPROTECTION

Subventionné par l'Etat et la Région à près de 60 %, le projet de modernisation et d'extension s'est concrétisé par un nouveau serveur d'enregistrement plus performant et 2 caméras supplémentaires de dernière génération. Le dispositif désormais doté de 8 caméras permet de quadriller l'ensemble du territoire de la commune et de capter tout ce qui y rentre et tout ce qui en sort.

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas de vidéosurveillance, personne ne visionne en permanence les images, mais de vidéoprotection qui consiste à enregistrer des images 24h/24 sur un disque dur. Celles-ci ne sont visionnées que



# BestDrive

## CENTRE AUTO DE MILLET

Pneus & entretien tous véhicules



PNEUMATIQUES



FREINAGE



AMORTISSEURS



VIDANGE



ÉCHAPPEMENT



BATTERIE

Tourisme  
Mécanique VL  
S.U.V. / 4x4  
Utilitaire  
Camping car  
Poids lourd  
Agricole  
Travaux publics  
Génie civil  
Manutention...

## CENTRE AUTO DE MILLET

ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

17, chemin de la plaine  
bestdrivemillet@outlook.fr

04.75.89.97.60

par la Police et la Gendarmerie de France sur réquisition dans la mesure où une plainte a été déposée préalablement.

### ANIMATIONS

Malgré l'impact financier de la crise sanitaire du Covid19 et la crise énergétique, le soutien logistique et les subventions municipales aux associations ont été renouvelés et les animations ont été reconduites.

La Commune et le CCAS, grâce aux bénévoles, à encourager et à remercier, ont pu maintenir leur programme : nettoyage des berges de l'Ardèche, accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, fête du 14 juillet, cinéma nocturne, fête des enfants et repas traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés.



Yolène ALTOBELLI nous a tenus en haleine une bonne partie de l'année. Cette St Didiéroise du chemin de St Pierre a été élue 1<sup>ère</sup> Dauphine de Miss Ardèche 2023 le 3 juin. Le 10 juillet, elle a été mise à l'honneur par la municipalité qui l'a soutenue ensuite jusqu'à l'élection de Miss Rhône-Alpes du 23 septembre. Arrivée en 3<sup>ème</sup> position aux votes par sms grâce à nous tous, le jury de l'Ain en a décidé autrement en propulsant, à la 1<sup>ère</sup> marche, la Miss locale de l'Ain qui a représenté notre Région en fin d'année à l'élection de Miss France.

**Camping** ★★★  
**Le Verger de JASTRES**



**Camping avec piscine au bord de la rivière**  
Nous sommes ouvert de début avril à fin septembre  
Chalets, mobil homes et emplacements de camping.  
Bar-restauration et animations en juillet-août

44, route de Montélimar 07200 Saint-Didier-Sous-Aubenas  
04.75.35.25.80  
[www.camping-levergerdejastres.com](http://www.camping-levergerdejastres.com)



# Casino

## supermarché

*Du lundi au samedi de 8h00 à 20h00  
sauf vendredi de 8h00 à 20h30  
le dimanche de 8h30 à 12h30*



## SAINT-DIDIER

929, Route de Montélimar - Tél. 04 75 35 80 90

Cette belle aventure pour Yolène, qui a porté haut et fort les couleurs de St Didier, lui forgera une mémorable expérience. Cette dernière lui servira tout au long de la vie et pourquoi pas, pour retenter sa chance en 2024 ! Bravo Yolène et à toute sa famille !



Voici son message de remerciement à tous ses soutiens :  
 « M. le Maire, les membres du conseil municipal et les administrés, chers soutiens,  
 Que vous soyez des amis fidèles originaires de tous les coins de la France métropolitaine ou des Antilles, de l'étranger, St Didiérois, ardéchois, voisins, professionnels, coachs, Miss, rencontres d'un instant ou inconnus, je suis profondément reconnaissante de votre implication à mes côtés.  
 Voici venu le temps de vous rendre la pareille en partageant, une dernière fois avec vous, cette expérience de Miss Rhône-Alpes 2023.

Après des mois de travail acharné, de déplacements sur tout le territoire, d'échanges, de communication et d'entraînements, c'est avec émotion, gratitude et fierté que je vous annonce que j'ai atteint la 3<sup>ème</sup> place du classement des votes (avec les magnifiques résultats de 2500 sms et une centaine de votes du public), soit 3 569 votes.

Malgré cette performance légendaire, je n'ai malheureusement pas été classée dans le top 5 final.

Ce résultat ne change en rien l'honneur que j'ai eu de vous représenter et de tout donner pour faire hommage à votre mobilisation. Je vous remercie du plus profond de mon cœur pour vos votes, vos partages et votre soutien.

Enfin, soyez-en certains, mes engagements ne s'arrêtent pas ce jour. Comme depuis ce 3 juin 2023, main dans la main, nous perpétuerons notre magnifique collaboration pour le rayonnement de nos valeurs communes et de notre territoire.

Très sincèrement, Mille mercis,  
 votre 1<sup>ère</sup> Dauphine Miss Ardèche 2023, Yolène ALTOBELLI »

## BILAN MI-MANDAT

« Écouter, dialoguer, comprendre, agir, expliquer et informer », conformément à notre devise, ce bilan à mi-parcours a été réalisé et distribué avec le bulletin municipal d'information du 3<sup>ème</sup> trimestre 2023. Malgré la crise sanitaire et la crise énergétique et ses conséquences sur le budget communal, notre implication et notre gestion saine des finances nous ont déjà permis de concrétiser 70 % de nos 14 engagements et ce, sans augmentation du taux de la taxe foncière !

Des exemplaires restent à votre disposition en mairie.



aucoindufeu07



AU COIN  
DU

**Feu**

**POÊLES À BOIS  
POÊLES À GRANULÉS  
& INSERT CHEMINÉES**

**VENTE**

**POSE**

**ENTRETIEN**

299 Route de Montélimar,  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas  
*(anciennement Challon Motoculture)*

**04.75.35.47.63**

[contact@aucoindufeu07.fr](mailto:contact@aucoindufeu07.fr)

**HOBEN**  
LE POÊLE FRANÇAIS

charnwood

**HARMAN**  
LES POÊLES À GRANULÉS

**SEGUIN**  
UNE HISTOIRE DE FLAMME



**ruegg**  
LES POÊLES À GRANULÉS

**LEENDERS**  
SINCE 1878

**ORANIER**

**MORETTIDESIGN**

**vulcar**  
LES POÊLES À GRANULÉS

immodf.fr



## Notre mission

vous accompagner durablement sur le chemin de vos projets immobiliers

## Notre force

la proximité au plus près des habitants



## Notre différence

Un réseau coopératif engagé à vos côtés

760 route de Montélimar  
07200 AUBENAS  
04.75.93.33.50  
contact.aubenas@immodf.net

IMMO de France  
Votre partenaire de confiance



Z.C Les Terres de Millet  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

T : 04 75 36 88 47

M : boutique.aubenas@ruckfield.com



SPÉCIALISTE DU VELO ET DU CYCLOMOTEUR  
50CC ET 125 CC DEPUIS 1987

## VENTE - RÉPARATION - LOCATION

Vélos musculaire & électrique  
Cyclos moteur & électrique



Specialized - Cannondale - Cube - Look - Laederfox - Torpado  
BH - Gitane - Peugeot - Bianchi



Peugeot - SYM - Rieju - YCF - RS Factory - Super Socco

THIERRY MOULIN - Saint-Didier-sous-Aubenas  
tél : 04 75 94 87 55 - Cycles-moulin.fr  



# Conseils pratiques

## Mairie de Saint-Didier-sous-Aubenas

300 route de Montélimar  
07200 Saint Didier sous Aubenas

Tél. : 04 75 35 16 84

Site Internet : [saint-didier-sous-aubenas.fr](http://saint-didier-sous-aubenas.fr)  
e.mail : [mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr](mailto:mairie@saint-didier-sous-aubenas.fr)

**Attention**  
**nouveaux horaires d'ouverture au public :**

lundi : 8h-12h • **mardi : 9h-13h**  
mercredi : 9h-12h • **jeudi : 15h-18h**  
vendredi : 8h-12h

## PERMANENCES DES ÉLUS :

le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur RDV,

Téléphone en cas d'extrême urgence : 06 32 89 69 07.

## LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES :

NOM - Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément
LESCAILLIER Fatima	142, Ch. du bosquet	06 32 21 67 32	4 enfants
MOREL Séverine	440, Ch. des Vignettes	06 82 49 17 86	3 enfants
SEGURA Roselyne	274, Ch. du Village	04 75 93 69 91	2 enfants
BOILLON-VITIELLO Nathalie	503, Ch. de prélafont	06 13 62 42 95	4 enfants
THABARET Marielle	483b Ch. Terres de Millet	06 32 61 05 93	2 enfants
FACHAUX Patricia	348 Ch. du Bosquet	04 75 37 34 04	4 enfants

## ORDURES MÉNAGÈRES, collecte :

- poubelles règlementaires : **mardis et vendredis matins**.
- tri sélectif, emballages vides (poubelles jaunes) : **un vendredi sur deux (semaines paires)**.

**Les déchets doivent impérativement être déposés dans des sacs et dans un container dont l'acquisition est à la charge des utilisateurs (propriétaire ou locataire).**

Pour les verres, papiers, deux containers place de la mairie, deux containers chemin de Saint-Pierre, deux containers chemin du Bosquet, deux containers à la salle polyvalente. Sur ces différents sites, le SIDOMSA a mis en place un bac pour la collecte des piles usagées.

**LES MONSTRES :** Le ramassage des objets encombrants est assuré chaque premier lundi du mois par la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas après **inscription au Tél. : 0800 07 60 15**.

**Planning encombrants 2024 :**

**les lundis 15 janvier - 5 février - 4 mars - 8 avril - 3 juin - 8 juillet - 5 août - 2 septembre - 7 octobre - 4 novembre - 2 décembre.**

**3 encombrants maximum par adresse ne dépassant pas le total de 3m<sup>3</sup>.**

**VÉGÉTAUX OU DÉCHETS VERTS.** Les particuliers peuvent apporter des végétaux aux déchetteries de Labégude et Saint-Etienne-de-Fontbellon. **Il est formellement interdit, sous peine d'amende, de laisser les déchets verts (taille de haies, etc.) sur la voie publique.**

Déchets ménagers spéciaux : bois, métaux, cartons, batteries, huiles de vidange doivent également être apportés à ces déchetteries dont les horaires d'ouverture sont les suivants : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Ce service est gratuit pour les particuliers. **Renseignements auprès du SIDOMSA au 04 75 94 33 57. Interdiction de faire du feu par arrêté préfectoral.**

**ÉLAGAGE :** en bordure du domaine public, faute d'exécution par les riverains, l'arrêté municipal du 20.10.2011 permet l'exécution d'office des travaux par la mairie et la facturation aux dits riverains.

**DÉPÔTS SAUVAGES :** le dépôt d'ordures et déchets de toutes sortes est formellement interdit sur le territoire de la commune par arrêté municipal de 1994.

**ANIMAUX :** la divagation des animaux est strictement interdite sur tout le territoire de la commune par arrêté municipal de 2003.

**Déclaration présence Frelons asiatiques :**  
[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

**MENDICITÉ ET CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE** sont interdites par arrêté municipal de 2008.

**"BRUITS DE VOISINAGE"** (tondeuses, chiens, musiques, etc.). **Autorisés : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h - dimanche et jours fériés de 10h à 12h.**



## Le blason

- Le Pont de Ville
- Le clocher
- La falaise de Jastres

ils sont représentés, ceux-ci étant caractéristiques de la commune.

Le blason des premiers seigneurs de Saint-Didier-sous-Aubenas (les Valetons) est repris.



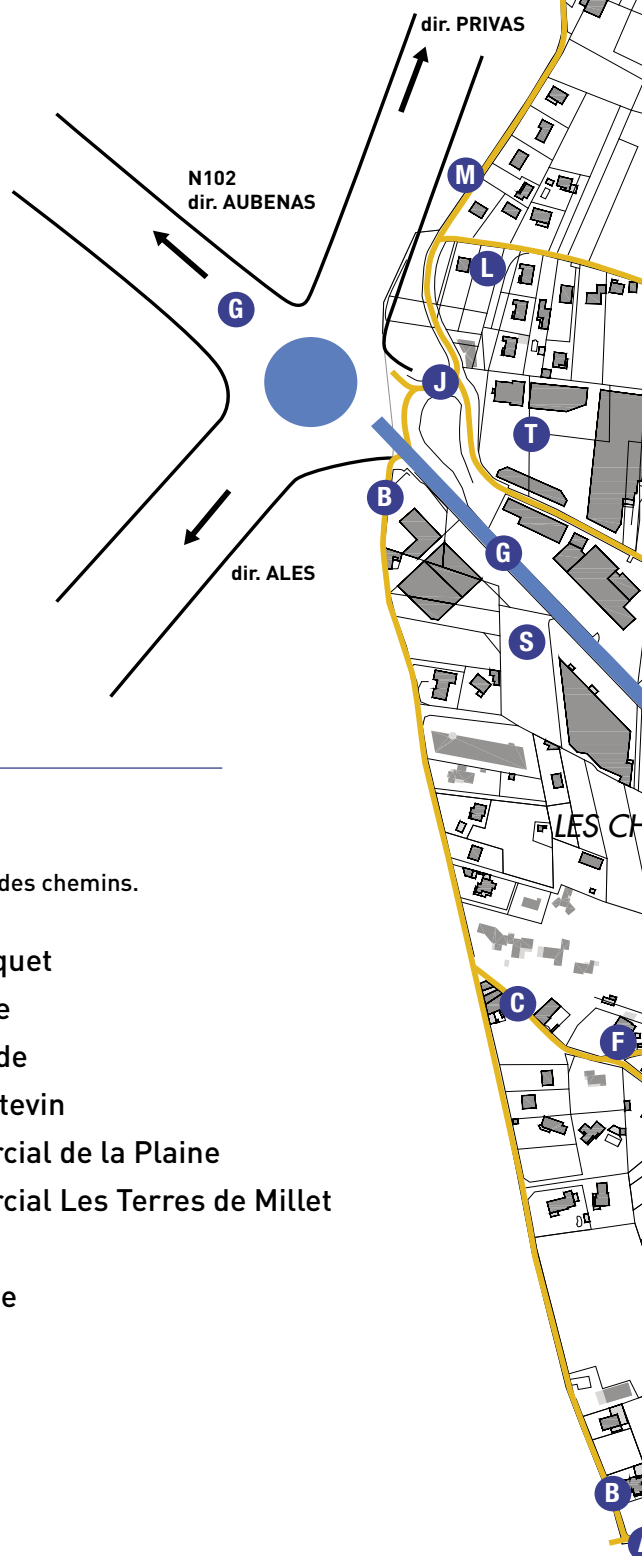
Celui-ci représente la foi, le respect, l'accueil et la générosité :

### \* La Coquille :

- dans l'antiquité, la coquille était le symbole de l'Amour, elle est, par la suite, devenue le symbole des pèlerins qui allaient à Saint Jacques de Compostelle et qui la mettaient sur leur costume à leur retour ;
- signe d'humilité et de respect des autres ;
- trois coquilles représentent une confrérie croyante, respectueuse et vertueuse.

### \* Le Pélican :

- symbolisme christique, amour paternel ;
- Alfred de Musset l'a immortalisé dans un sublime poème **La Nuit de Mai** ("lorsque le pélican lassé d'un long voyage...") ;
- le Pélican se sacrifie et donne son cœur à manger à ses enfants après une pêche infructueuse.

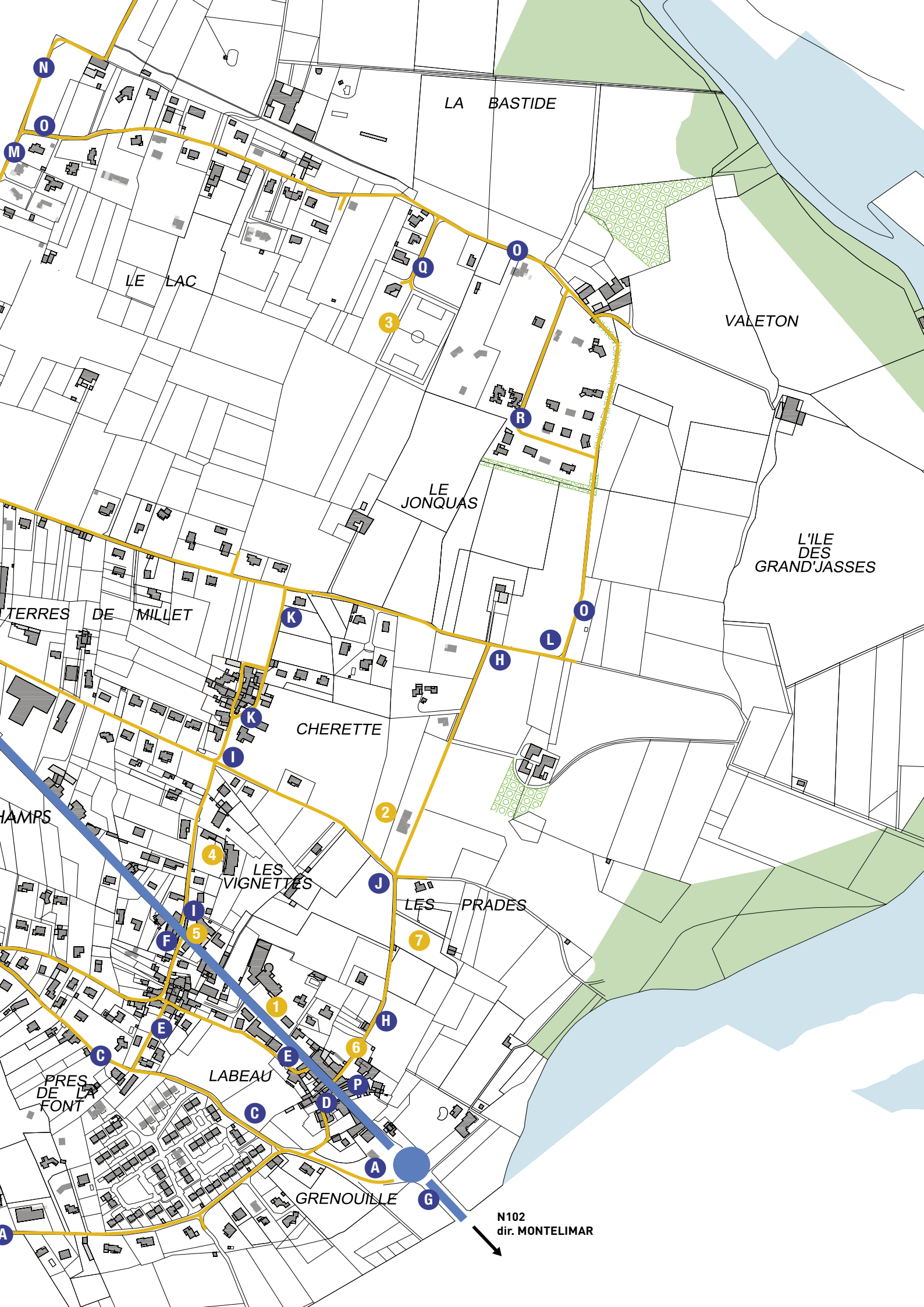


## NOMS DES RUES - BÂTIMENTS ET LIEUX PUBLICS

La numérotation est basée sur le système métrique.

Les numéros correspondent à la distance des habitations par rapport au début des chemins.

<b>A</b> Chemin de St Pierre	<b>O</b> Chemin du Bosquet
<b>B</b> Chemin de la Plaine	<b>P</b> Place de l'Eglise
<b>C</b> Chemin de Pré La Font	<b>Q</b> Impasse du Stade
<b>D</b> Chemin de Labeau	<b>R</b> Allée Félix Plantevin
<b>E</b> Chemin de la Tourasse	<b>S</b> Centre Commercial de la Plaine
<b>F</b> Chemin du Village	<b>T</b> Centre Commercial Les Terres de Millet
<b>G</b> Route de Montélimar	<b>1</b> Mairie
<b>H</b> Chemin des Prades	<b>2</b> Salle polyvalente
<b>I</b> Chemin des Ecoles	<b>3</b> Stade
<b>J</b> Chemin des Vignettes	<b>4</b> Ecole
<b>K</b> Chemin de Millet	<b>5</b> Bibliothèque
<b>L</b> Chemin des Terres de Millet	<b>6</b> Eglise
<b>M</b> Chemin du Lac	<b>7</b> Cimetière
<b>N</b> Chemin des Vergers	



LA BASTIDE

LE LAC

VALETON

LE JONQUAS

L'ILE  
DES  
GRAND'JASSES

TERRES DE MILLET

CHERETTE

HAMPS

LES  
VIGNETTES

LES PRADES

LABEAU

PRES  
DE LA  
FONT

GRENOUILLE

N102  
dir. MONTEILIMAR

N

O

M

O

O

3

R

K

O

L

H

I

2

J

7

4

5

F

1

H

6

E

E

C

C

D

A

G

A

## Téléphones Utiles

Mairie la semaine	04 75 35 16 84	Dauphiné Libéré :	
Mairie (urgence week-end)	06 32 89 69 07	BLANCHARD Jean-Paul	06 89 64 63 92
Ecole, garderie	04 69 22 01 70	La Tribune :	
Cantine	06 20 44 54 28	VINSON Patricia	06 81 89 45 68
Pompiers	112 ou 18		
Commissariat Aubenas	04 75 89 22 22	Pôle info accueil :	
Police	17	petite enfance	04 75 35 82 37 - 06 84 37 93 49
SAMU	15	Assistante sociale :	
<u>Défi</u> brillateur accessible à la Salle Polyvalente		Aurélie MEILHAC	04 75 87 87 33
EDF dépannage	0 810 33 33 21	Ostéopathes :	
GRDF dépannage	0 800 47 33 33	SAUSSAC Florence	06 03 90 82 69
ERDF dépannage particuliers	09 72 67 50 07	PRUDHOMME Jean-Michel	04 75 38 79 88
Trésorerie	04 75 89 21 00	Psychomotricienne :	
La Poste (Moulon)	09 70 82 36 31	SEVENIER Emeline	07 77 07 51 85
France Télécom	1014	Hypnothérapeute :	
Maison de la Mobilité	04 75 89 26 56	BEAL Julie	07 81 57 76 76
Hôpital	04 75 35 60 60	Sophrologue :	
M. le Curé Paroisse St Benoît	04 75 35 22 45	DI MANNO Adèle	06 50 05 14 66

## Liste des Associations de St-Didier-s/s-Aubenas

	NOM DE L'ASSOCIATION	PRÉSIDENT	TÉLÉPHONE
1	FOOTBALL CLUB SAINT DIDIER	MOINE Alexis	06 81 17 61 92
2	AMICALE LAÏQUE	VERDIER Laure	07 68 29 58 93
3	CLUB "LES AÎNÉS DE LA PLAINE"	CHAILLAN Marinette	06 42 05 72 98
4	ANCIENS COMBATTANTS U.F.A.C.	BEAUME Emile	04 75 93 00 22
5	MÉDAILLES MILITAIRES	DELIGANS Raymond	04 75 89 26 69
6	AMICALE DES MONTAGNARDS	PLANCHER Maurice	04 75 93 13 48
7	CLUB DE GYM	ROBERT Nicole	04 75 93 68 75
8	ST DIDIER PATCH	VIOLAT Michelle	04 75 37 48 38
9	ACCA ST DIDIER	BOURDELIN Sylvain	06 88 15 03 27
10	ST DIDIER EN FÊTE	MIALON Mireille	06 84 30 00 47
11	AU FIL DES PAGES	BOILLON Marie-Noëlle	06 10 56 01 27
12	LES RIVERAINS DE ST DIDIER	BOURDELIN Daniel	04 75 35 21 76
13	COUNTRY PASSION SAINT DIDIER	MARTIN Jean-Paul	06 61 98 76 43
14	AMITIÉS ET LOISIRS CLASSE 62	CHAILLAN Marinette	06 42 05 72 98
15	LES R'CRÉES DE L'AMITIÉ	ROVARIS Catherine	06 71 47 99 23
16	COOL DANSE	DAVID Daniel	06 38 26 74 08
17	APRES	DEL RIO Antonio	04 75 35 47 86
18	MOBIVÉLO	mobivelo7@gmail.com	
19	FRANCE ALZHEIMER ARDECHE	RIMET Yves	04 75 36 34 67
20	REVEIL CITOYEN 07	LARPIN Yann	06 83 07 97 03

# Projets 2024

## CONTRE LE TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT EN 2026 A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS (CCBA)



Le Maire (à droite de la personne en fauteuil roulant) associé aux Maires de l'Ardèche et de la Drôme, a représenté la Commune, à Valence le 7 octobre 2023, pour manifester sa ferme opposition à ce transfert de gestion qui réduira la qualité du service pour un doublement du prix à payer pour les abonnés St Didiérois.

TARIFS (Comparatif 2023 diam.15)	ABONNEMENTS		/m <sup>3</sup>	
	Eau	Assainissement	Eau	Assainissement
St DIDIER (pas de TVA)	55	55	1,60	1,60
AUBENAS + TVA	43	35	1,12	2,13
SAUR Lavilledieu + TVA	111	141	1,49	1,78
SEBA + TVA	146	128	2,00	2,01

## EXTINCTION ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la crise énergétique (24 000 € en 2021, 40 000 € en 2022), le Conseil Municipal par délibération du 05/12/2022, a décidé de réduire l'éclairage la nuit par extinction des lampes dans certains quartiers où il ne sera pas nécessaire pour la vidéoprotection. L'installation d'horloges astronomiques répondra à la publication au journal Officiel de l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.



Cette démarche a pour but de préserver l'environnement en limitant les effets néfastes sur la faune et la flore, sur les troubles de stress sur les personnes sensibles aux émissions de lumières artificielles et de baisser considérablement la consommation électrique de la commune en réalisant des économies non négligeables sur le budget communal.

L'éclairage sera interrompu de minuit à 6h. Des adaptations seront prévues lors des fêtes ou événements particuliers.

Cette mesure vient compléter le plan quinquennal de remplacement des lampes actuelles par des LEDs.

## ACHAT DE TERRAIN A NICOLE EUTROPE (CONTRE L'EGLISE)

Par délibération du Conseil Municipal du 5 décembre 2022, la Commune compte acquérir 1 000 m<sup>2</sup> environ contre l'église pour un coût total arrondi à 50 000 €. Cette acquisition s'inscrit dans la continuité des parcelles achetées à Mme Huguette FAURE au-dessus du camping et ce, dans le cadre d'un projet global de mise en valeur du patrimoine de l'Eglise et de sécurité routière. En effet, pour supprimer la sortie dangereuse sur la RN 102 depuis la place de l'église, un sens unique pourrait être créé par la création d'une voirie qui ferait le tour de l'église et qui déboucherait sur le parking communal Henri FAURE (à côté de la maison paramédicale communale) pour accéder plus en sécurité à la RN102.

# WE ARE SELECT

Les plus grandes marques de prêt-à-porter ! **W.A.S**

**HUGO**  
HUGO BOSS

Calvin Klein

**POLO**  
RALPH LAUREN

**PLEASE**

**LACOSTE**

**TOMMY**  
**JEANS**

**Salsa**  
J E A N S

**LEVI'S**

**LIU-JO**

**IMPERIAL**  
FASHION

**GUESS**

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas (à côté de Sport 2000)  
Pour nous rejoindre : [f](#) / [@](#) : we are select aubenas

**ÇA MATCHE !**

Zone de Millet - 07200 St-Didier-sous-Aubenas  
Pour nous rejoindre : [f](#) / [@](#) : sport2000 aubenas



Ces terrains permettraient également des stationnements supplémentaires indispensables aux différentes cérémonies religieuses. Le reste du terrain jouxtant la maison paramédicale offre également la possibilité de son extension future. Lors des tractations avec la famille EUTROPE, il est apparu que la chapelle nord de l'église leur appartenait. Cette dernière sera cédée symboliquement à la commune, déjà propriétaire des murs de l'église, afin de pouvoir en assurer l'entretien et surtout sa mise en valeur.

## VOIRIE

La Commune va continuer son programme de régularisation des élargissements qui n'avaient pas fait l'objet d'actes notariés par le passé. Pour ce qui est des travaux et des besoins, ils ont tous été chiffrés afin de définir les priorités sur la durée du mandat. Vu leur ampleur, tout ne pourra être réalisé sur 6 ans. Chaque budget annuel permettra de déterminer l'enveloppe des dépenses possibles pour les réaliser. C'est ce qui sera encore fait en 2024, et chaque année au mois de mars, lors de la préparation et l'adoption du budget. Ce dernier définira le programme annuel des travaux de voirie qui pourraient permettre les goudronnages proposés par la Commission communale Voirie et validés par le Conseil Municipal.

## PHOTOVOLTAIQUE AU STADE

Après la salle polyvalente et l'école, le parking du stade municipal « Paul NEVISSAS » va se doter de 533 m<sup>2</sup> en ombrières pouvant abriter 60 véhicules, tel que les parkings des grandes surfaces commerciales. La société ardéchoise AURANCE ENERGIES missionnée à cet effet pour piloter cette importante opération a permis à l'entreprise ardéchoise CARDINAL de réaliser cet équipement qui produira 300 000 kWc/an.



## LOTISSEMENT PRE DE LA FONTAINE : SIGNALÉTIQUE, STATIONNEMENT, RESEAUX D'EAU POTABLE, D'EAUX PLUVIALES ET D'ASSAINISSEMENT

700 000 € environ pour le renouvellement de ces réseaux ne sont pas encore réunis faute de subventions obtenues. Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, les dossiers de ces demandes ont été adressés à l'Etat, au Département et à l'Agence de l'Eau. Espérons que 2024 soit la bonne année pour réaliser cette nécessité et sécuriser notamment le vieux réseau d'eau potable, âgés bientôt de 50 ans, où les fuites sont de plus en plus fréquentes. Ces travaux sous voirie seraient également l'occasion en surface de revoir et d'optimiser le stationnement.



## ECOLE

En plus de la subvention annuelle de 3 000 € versée à l'Amicale Laïque, le Conseil Municipal, par délibération du 20/11/2023, à l'unanimité, a alloué une subvention exceptionnelle supplémentaire de 2 354 € pour permettre à tous les écoliers de participer à la sortie scolaire (classe de découverte au Pradet 83) du 2 au 5 mai 2024. Afin de ne laisser personne sur la touche, les familles en grande difficulté pourront saisir le CCAS pour une aide complémentaire éventuelle.

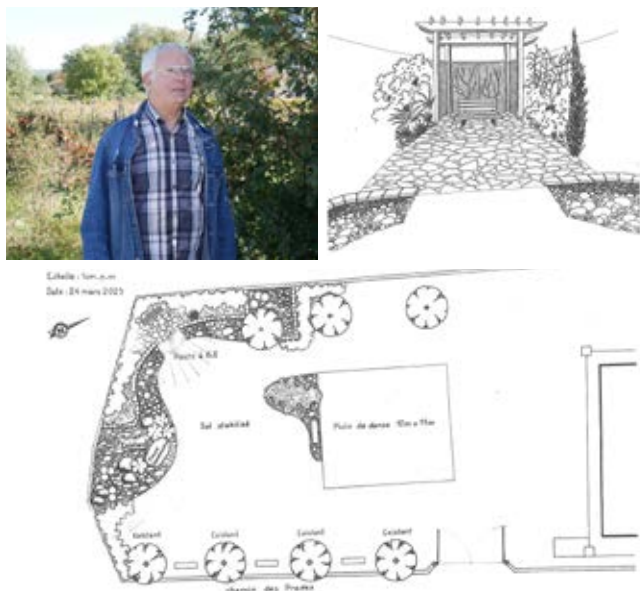
Comme chaque année, les dotations en fourniture et matériel seront reconduites et les nouvelles demandes seront étudiées, priorisées et inscrites au budget communal en fonction, là aussi, des possibilités financières.

## SALLE POLYVALENTE : AMENAGEMENT D'UN ESPACE PAYSAGE ET VEGETALISE

Il s'agit là de supprimer le parking sud, transféré au nord avec une capacité plus que doublée, afin d'en faire un lieu sécurisé pour les utilisateurs de la salle polyvalente. Enlever le vieux goudron abîmé par les dérapages intempestifs pour le végétaliser, l'équiper de jeux d'enfants et autres, dans cet espace désormais clôturé et sécurisé.

Un appel a été lancé via les bulletins municipaux des 3<sup>èmes</sup> trimestres 2021 et 2022 auprès des St Didiérois pour apporter des idées d'aménagement d'un espace paysager.

M. Luc BOUTELOUP du Chemin des Terres de Millet s'est spontanément et gracieusement proposé en tant que dessinateur paysagiste à la retraite. Il nous a gratifié des magnifiques dessins ci-dessous qui ont fait l'unanimité et qui permettront, entre autres, aux mariés et aux familles de faire de belles photos souvenirs. Au nom des St Didiérois,



la municipalité le remercie grandement et l'inauguration à venir sera l'occasion de le mettre à l'honneur. Ce lieu se verra ombragé par la plantation de quelques arbres et orné de quelques plantes peu gourmandes en eau. Reste à espérer que les demandes de subventions sollicitées aboutissent et favorisent ce beau projet initié par notre regretté Adjoint Michel MIALON.

## EGLISE

Après la réfection de la toiture et la réalisation de sanitaires en 2023, 2024 pourrait voir la pose des panneaux solaires et le nettoyage de la façade.



## ORDURES DU LOTISSEMENT LE VALLETON 2 de l'Allée Félix Plantevin

Face à l'insalubrité, les risques sanitaires et olfactifs des ordures ménagères déposées à côté des bacs de regroupement et pour lequel le tri sélectif n'est jamais



respecté non plus, par les résidents et les non-résidents dudit lotissement mais aussi surtout par les usagers hors commune en transit sur St Didier (raccourcis), ce point de regroupement a été démonté et supprimé en 2023 à la demande des riverains excédés à juste titre.

La collecte devrait s'effectuer à partir du 02/01/2024 au porte-à-porte comme cela a déjà solutionné dernièrement le même problème sur la place de l'église. Il en va de même pour d'autres lotissements tel que celui du Pré de la Fontaine où cela fonctionne bien depuis 1975 et donne également satisfaction aux contribuables concernés. 18 foyers d'une cinquantaine d'habitants de ce quartier (sous le stade) sont concernés et soutenus par la Municipalité auprès de la CCBA gestionnaire de la collecte. Il s'agira d'en finir avec les sacs éventrés à même le sol et des grands bacs nauséabonds attirant rats et contaminations diverses.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Présidé par le Maire et composé pour moitié d'élus du Conseil Municipal et moitié de non élus représentant diverses associations, le CCAS de St Didier dispose de son propre budget annuel de 20 000 € alimenté essentiellement par le budget communal et quelques dons. Il décide en lieu et place du Conseil Municipal de l'attribution de subventions aux associations humanitaires, caritatives et sociales. Le CCAS vient parfois en complément d'aide instruite par une Assistante Sociale. Il développe certaines actions sociales comme la fête des enfants de St Didier.

## ANIMATIONS

Si la gestion de la crise énergétique le permet, le soutien logistique et les subventions municipales aux Associations seront renouvelés. Les animations seront reconduites grâce surtout aux bénévoles que la Commune tient à encourager et à remercier pour leur implication dans les multiples activités de leurs associations mais aussi dans le programme communal suivant : nettoyage des berges de l'Ardèche, accueil des nouveaux habitants et des nouvelles entreprises, fête du 14 juillet, cinéma nocturne, fête des enfants et repas traditionnel de fin d'année du CCAS pour les Aînés.

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après le Covid19, il s'agira de le relancer. Un appel est lancé aux ados nés entre 2007 et 2014.

Objectif : Expression de leur souhait de voir réaliser tel ou tel projet encadré et accompagné par la Municipalité.

## CONSEL MUNICIPAL DES SAGES

Pour les mêmes raisons lui aussi est à remettre en route pour conseiller, de par leurs expériences, les élus communaux.

# Débroussaillage et incinération des végétaux

## ► DÉBROUSSAILLAGE :

Le débroussaillage autour des habitations est obligatoire depuis 1985 (Article L.322-3 du code forestier).

### Qu'est-ce que le débroussaillage ?

“Débroussailler” consiste à supprimer la végétation basse (herbacée ou buissonnante) qui peut se développer sur votre terrain. Un élagage (suppression des branches basses) des arbres est également à réaliser sur une hauteur de 2 mètres. Cette action permet avant tout de diminuer la puissance du feu et d'améliorer notablement la protection de vos proches et de vos biens si un incendie vient à menacer votre propriété. D'autre part, lorsque votre propriété est correctement débroussaillée, les risques de propagation du feu sont limités et l'intervention des services de secours, facilitée.

### Débroussailler à temps, débroussailler avant !

Vous devez débroussailler de façon permanente :

- dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, y compris au-delà des limites de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à cette obligation réglementaire (notamment s'il ne dispose d'aucune habitation ou installation sur son terrain).
- ainsi que sur une largeur de 10 mètres de part et d'autre des chemins privés la desservant.
- si votre terrain est situé dans une zone urbaine (zone U du PLU) vous devez débroussailler la totalité de celui-ci, même si aucune installation ne s'y trouve.

### Personne soumise à l'obligation de débroussailler

Le débroussaillage doit être effectué, pour sa propre sécurité, par la personne qui occupe les lieux, qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier. Si la zone de débroussaillage vous incombant déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander préalablement l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception ; une information verbale directe est bien sûr conseillée dans le cadre des bonnes relations de voisinage. Le non respect de l'obligation de débroussaillage peut, sans préjuger des poursuites pénales encourues, engager votre responsabilité en matière de réparation des dommages.

## ► INCINÉRATION :

De nombreuses personnes s'interrogent sur les règles à respecter pour l'incinération des végétaux.

### Qui a le droit de brûler ?

Les seules personnes autorisées à brûler sont les agriculteurs et forestiers professionnels. Pour toutes les autres situations, le brûlage des déchets verts est interdit.

### Pourquoi est-il interdit de brûler les déchets verts ?

- le brûlage à l'air libre des déchets verts est une combustion peu performante dont les particules émises participent à la dégradation de la qualité de l'air.
- certaines particules émises sont cancérigènes et leur toxicité augmente quand, à la combustion, on associe d'autres déchets (plastiques, bois traités...).
- le brûlage des déchets dans son jardin peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée et fortement incommoder les personnes les plus sensibles (personnes âgées ou ayant des problèmes respiratoires, enfants).
- le brûlage des déchets est régulièrement à l'origine des feux de forêts qui peuvent menacer les habitations.

Le brûlage de tous les déchets est donc interdit sur l'ensemble du territoire français.

### Les 3 dérogations :

- si un particulier exploite ou entretient une terre agricole ou une châtaigneraie, il peut bénéficier de la reconnaissance d'un usage type agricole par le Maire de la commune et être autorisé à brûler les résidus de culture.
- Si un particulier réside dans une commune qui a obtenu le report de 2 ans de l'interdiction générale ; cette dérogation est provisoire.
- si un particulier est soumis au débroussaillage obligatoire dans un rayon de 50 mètres autour des habitations et installations situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes et maquis.

Dans tous les cas, le brûlage doit se faire en tas ou en incinérateur domestique et uniquement s'il n'existe pas de solution alternative à l'emploi du feu.

Il est en outre nécessaire :

- de demander l'autorisation de feu en mairie,
- de vérifier qu'il n'existe aucune interdiction générale en place,
- de respecter les règles de sécurité et prévenir les services d'incendies et de secours.

**Vib's**

ZONE DE MILLET 07200 SAINT DIDIER  
SOUS AUBENAS

OUVERT NON STOP  
LE LUNDI DE 10H À 19H  
ET DU MARDI AU SAMEDI  
DE 9H30 À 19H

INSTAGRAM : @VIBS\_AUBENAS  
04 75 35 72 23

CACHE CACHE - BONOBO



# Les déchets

## LIMITONS NOS DÉCHETS !

C'est bon pour notre environnement et pour nos impôts !  
Doublement écologique et économique !

### ► LES DÉCHETS MÉNAGERS :

La collecte est sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (C.C.B.A.).

**Elle a lieu le mardi matin et le vendredi matin.**

Cette collecte comprend tous les emballages non recyclables et les déchets domestiques ordinaires. Elle exclue les objets encombrants, les produits chimiques, électroniques ou électriques divers, le verre, les papiers journaux et magazines.

### ► LE TRI SÉLECTIF :

Soyons tous citoyens et assurons-nous que les déchets recyclables puissent l'être : Trions nos déchets !

De nombreux conteneurs à verre et à papier ainsi que des conteneurs jaunes pour les emballages ménagers recyclables sont disponibles dans plusieurs quartiers.

**Le verre :**

Oui : Uniquement les verres d'emballages débarrassés de tous bouchons et autres couvercles.

Non : Pas de vaisselle, pas de terre cuite ou plats et pots en tous genres, pas de vitre.

**Les papiers, journaux et magazines :**

Tous les papiers se recyclent et pas seulement les journaux et magazines : prospectus, enveloppes, livres, cahiers, blocs notes avec agrafes ou spirales. Désormais les cartonnets d'emballage se déposent également dans les colonnes à papiers.

REFUS : Vous ne devez pas déposer les films en plastique, papiers souillés, gros cartons, etc.

**Poubelles jaunes : ramassage le vendredi matin de chaque semaine paire.**

CONSIGNES DE TRI : dans les poubelles jaunes vous pouvez déposer les emballages métalliques, les briques alimentaires et tous les emballages plastiques (flacons, bouteilles, tubes, sacs et films plastiques, pots, barquettes, boîtes métalliques, bombes aérosols, etc.).

**Végétaux :** composteurs en vente depuis 2011 au SIDOMSA (usine de traitement des déchets ménagers de Lavilledieu). La plupart des végétaux peuvent être broyés et fournir un excellent apport à votre jardin en paillage ou en compost. Vous économisez ainsi le travail de chargement-déchargement et le transport.

**Les Encombrants :** 3 encombrants par adresse avec un volume maximum de 3m<sup>3</sup>.

S'inscrire impérativement une semaine avant auprès de la C.C.B.A. par téléphone **0 800 07 60 15** et pour connaître le calendrier établi.

### ► LES DÉCHETTERIES

Pour tout le reste ... ou presque !

Remblais, gravats, bois, meubles, électroménagers, produits chimiques, peintures et huiles moteurs, pneus, huiles végétales ménagères, ferrailles, cartons, déchets d'activités de soins, textiles, batteries, végétaux, piles et accus, encombrants divers. Les déchetteries de St-Etienne-de-Fontbellon, Labégude et Villeneuve-de-Berg sont à votre disposition du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

Renseignements auprès du **SIDOMSA 04 75 94 33 57**.



**Entretien  
Réparation  
Toutes Marques**

sarl.mvl.automobiles@gmail.com  
**04 75 35 16 95**



et sa filiale Génie-Civil  
**Agence DROME ARDECHE**

25, Chemin de Saint-Pierre  
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud - BP 20171  
07202 AUBENAS CEDEX

Terrassements  
Assainissement  
Travaux routiers  
Aménagements de plateforme  
Parkings



Tel : 04 75 89 81 70  
ardeche@eurovia.com



## Sur le chemin de l'école...

Après les vacances d'été, petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école lundi 4 septembre. Grande découverte pour les tout-petits, habitude pour les plus grands ; la rentrée des classes s'est bien déroulée. La rentrée est toujours un moment de découverte de sa nouvelle classe, des nouveaux enseignants, des nouveaux camarades, mais aussi un bel instant de retrouvailles entre les parents réunis devant la cour de l'école pour ce jour si important.

Toute l'équipe enseignante était ravie d'accueillir leurs élèves.

Des effectifs en hausse pour l'école primaire ! Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- Classe maternelle, Véronique AUDIGIER (directrice) : PS, MS et GS
- Classe élémentaire 1, Cécile VANOTTI : CP-CE1 et CE2
- Classe élémentaire 2, Valérie CHARRE : CE2-CM1 et CM2.

Pour cette année scolaire, les projets pédagogiques soutenant les programmes scolaires ne manquent pas :



- Les élèves au cinéma : découverte du monde, des sensations, des images et des sons par le cinéma.
- Classe découverte pour l'ensemble des élèves de l'école « René Cassin » au Pradet en mai prochain.
- Médiathèque Jean Ferrat : travail autour du livre, des auteurs,...
- Bibliothèque municipale : le rendez-vous est pris à raison d'une fois par mois pour inciter à la lecture, à l'écrit... intervention de conteuses, d'auteur.
- Un joli projet musique mené par les 3 enseignantes et accompagné par Amélie Rochette est proposé pour tous les élèves du groupe scolaire.

Une année bien remplie !

**IRONBODYFIT**

4h de **RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
en **SEULEMENT** 25 MINUTES

**RÉSERVEZ  
VOTRE SÉANCE  
D'ESSAI  
OFFERTE !**

SCULPTEZ ET TONIFIEZ VOTRE CORPS  
PERDEZ DU POIDS  
RÉDUISEZ LES DOULEURS CORPORELLES  
RÉDUISEZ VOTRE CELLULITE

aubenas@ironbodyfit.com

06 30 59 94 12 760 Route de Montélimar  
07200 Saint Didier Sous Aubenas

© M. BASTIDE

**imbert**  
NOBLESSE DU MARRON EN ARDÈCHE

**Qualité  
du fruit.  
Excellence  
du produit.**

**Marrons glacés  
et crème de marrons  
d'Aubenas®**

**Marrons Imbert**  
455 Chemin du Lac  
07200 Aubenas  
04 75 35 13 39

[www.marrons-imberty.com](http://www.marrons-imberty.com)

# Amicale Laïque de l'école primaire René Cassin

L'amicale laïque est une association de parents d'élèves dont le but est de financer les projets pédagogiques des classes de l'école René Cassin à St Didier sous Aubenas.

L'année dernière les enfants ont eu la chance de participer à un projet cinéma. Ainsi nos enfants se sont transformés en acteurs dans des courts-métrages axés sur l'environnement. Cette année c'est un voyage scolaire au Pradet qui se déroulera sur 3 jours pour les maternelles et 5 jours pour les primaires.

Pour cela, ses membres et sympathisants organisent chaque année un certain nombre de manifestations (Halloween, vente de pognes, vente de sapin, chasse aux œufs, tombola, week-end festifs...) où tous les habitants de la commune sont invités à nous rejoindre afin de récolter des fonds pour les enfants de l'école.



## Moelle Partage et Vie



Moelle Partage et Vie a organisé un spectacle avec « le Enfarinés » le samedi 21 octobre à la salle Maurice Champel. Le public, venu très nombreux, a apprécié leur interprétation des chansons en majorité de Michel Sardou.

Belles chorégraphies originales avec des costumes variés et chatoyants. Tout a été créé par la Troupe des « Enfarinés » qui ont enchanté le public, venu passer une belle soirée.

Un bilan pour l'anniversaire des 30 ans de Moelle Partage et Vie a été présenté, ainsi qu'un historique de l'association, spécialement écrit pour cet anniversaire.

Le village – 100 Route d'Alès  
07200 St Etienne de Fontbellon  
04 75 93 07 07  
mpv07@aol.com - mpv07.fr



### UFC Que Choisir de l'Ardèche

Maison des Associations

La Gare

07200 AUBENAS

04 75 39 20 44

contact@ardeche.ufcquechoisir.fr

### EVITEZ LES ARNAQUES, DEFENDEZ VOS DROITS

UFC Que Choisir vous aide à éviter les pièges de la consommation et à rester un consommateur averti !  
Comment résoudre un désaccord avec votre garagiste, votre opérateur de téléphonie ou Internet ?

Comment démêler un conflit locataire/propriétaire ?

Que faire en cas de réparation mal effectuée, d'abandon de chantier par un artisan ? etc.

### Permanences

## AUBENAS

Maison des Associations Place de la Gare

Mardi : 09h30—11h30

Judi : 15h00—17h30

Tél : 04 75 39 20 44 (aux heures de permanence)

**ENT PATRICK CONTESSO**  
PLOMBERIE - CHAUFFAGE

ÉNERGIES RENOUVELABLES  
SANITAIRE - CLIMATISATION  
POMPE À CHALEUR RÉVERSIBLE - ZINGUERIE  
CHAUDIÈRE BOIS / SOLAIRE - POÊLE À BOIS

ZA du Vinobre - 07200 LACHAPPELLE SOUS AUBENAS  
Tél : 04 75 35 18 98 - Email : patrick.contesso@orange.fr  
www.contesso.fr

BAR - TABAC **Salle climatisée**

« Le St-Didier »

**Jeux de boules**

244, Route de Montélimar  
ST-DIDIER-SOUS-AUBENAS

**LOT** 04 69 22 59 55

## "Au fil des pages"

2003 – 2023 : 20 ans déjà !

L'année 2023 a été importante pour la bibliothèque qui a fêté ses 20 ans d'existence en septembre 2023 conjointement avec l'exposition "Art et Habilité créative".

Des rencontres avec des écrivains ardéchois se sont tenues et des ateliers autour du livre ont été organisés. La bibliothèque a eu la surprise de découvrir les dessins réalisés par les enfants de l'école pour cette occasion. Les créateurs étaient nombreux et variés. Le succès a été au rendez-vous.

Depuis le mois de septembre 2023, la bibliothèque a changé ses horaires. Désormais elle sera ouverte toujours le vendredi mais de 10h à 12h et de 15h à 17h30, exceptés les mois de juillet et août où les bénévoles seront présents de 9h à 11h30.

La Bibliothèque a également réalisé au cours de l'année 2023 une exposition intitulée « La faune et la flore dans la forêt ». Les enfants de l'école sont venus la visiter. Ils ont apprécié les démonstrations et les explications des exposants présents : le monde des abeilles, les animaux prêtés par la Fédération de Chasse, les créations sur les insectes du Club des Aînés de Saint Privat, les belles photos, les magnifiques créations en bois représentant la nature, etc.



De nombreux ouvrages sont disponibles pour tous les âges. Venez découvrir et emprunter vos premières lectures, des bandes dessinées, des romans, des livres du terroir, des policiers... L'abonnement est toujours de 10 euros pour l'année et par famille. Il est gratuit pour les enfants.

N'hésitez pas à nous faire part de vos goûts et de vos attentes. Comme toujours, les enfants de l'école viennent régulièrement écouter des histoires, choisir des livres et faire des activités manuelles.

Cinq enfants quittant l'école primaire pour le collège, ont reçu un livre de la part de la bibliothèque.

**Vous pouvez nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 04 75 93 43 99 ou par mail : [biblio.munic.07@gmail.com](mailto:biblio.munic.07@gmail.com)**

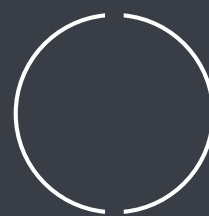
## LA BOITE DE VIN

CAVE - BOUTIQUE



**04 75 93 03 29**

760 route de Montélimar  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas



LA MAISON  
RESTAURANT

[lamaison-resto.fr](http://lamaison-resto.fr)

**04 75 93 03 29**

760 route de Montélimar  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

 [lamaisonrestoaubenas](https://www.facebook.com/lamaisonrestoaubenas)

# Country Passion

Country Passion a pour but de donner des cours, organiser des stages et des animations de danse country & modern-line. La danse country se danse sur des musiques « western » la danse modern-line se danse sur des musiques actuelles.

La danse country est très variée et c'est ce qui fait son intérêt dans les soirées car vous pourrez danser sur huit styles de danses : Valse, West Coast Swing, Two Step, Night Club, Triple Two Step, Cha Cha, Polka, East Coast Swing et tout ceci sur des musiques Western (Country) ou Moderne (Line).

**Cours :** pour la saison 2023/2024 trois niveaux de cours sont donnés par Marie Jo et Jean Paul ; débutants, novices et intermédiaires :

- les lundis à la salle polyvalente de Saint Didier Sous Aubenas (19h00 : débutants, 20h00 : novices)
- les jeudis à la salle polyvalente de Saint Didier Sous Aubenas (19h45 novices-intermédiaires).

**Inscription :** Vous pouvez venir nous rejoindre en cours d'année, le premier cours de découverte est gratuit, puis si cela vous plaît vous pouvez vous inscrire avec une cotisation ajustée au prorata des cours restants.

# Patch : à vos aiguilles !

Après la fermeture de l'été, les adhérentes du Club se retrouvent à la salle polyvalente tous les lundis de 14 heures à 18 heures et le premier mercredi de chaque mois pour une journée continue de 10 heures à 18 heures. Ces rencontres conviviales sont l'occasion de réaliser toutes sortes de travaux nécessitant une aiguille (patchwork mais aussi diverses broderies, couture, tricot, etc.) et aussi d'apprendre et d'échanger des techniques nouvelles.

Cette année la préparation de l'exposition de mars 2024 nous occupera particulièrement mais d'autres projets nous mobiliseront aussi, comme la participation au Téléthon de décembre, et diverses visites et rencontres avec d'autres clubs. Les personnes intéressées par nos activités sont les bienvenues.

La Présidente, Michelle Violat, se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements nécessaires.

**Téléphone : 04 75 37 48 38 ou 06 81 04 30 12.**



Contact :

**Marie Jo ou Jean Paul - Tél : 06 61 98 76 43**

**E-mail : [contact@country-passion-saint-didier.com](mailto:contact@country-passion-saint-didier.com)**

**Site internet : [www.country-passion-saint-didier.com](http://www.country-passion-saint-didier.com)**

Coordonnées :

**Country Passion Saint Didier**

**75 A chemin de Millet**

**07200 Saint Didier Sous Aubenas**

Passionné Country  
Marie José Martin & Jean Paul Martin

# Saint-Didier en fête

Depuis sa création l'association Saint Didier en Fête a participé à l'animation de notre village.

Les années covid paraissent s'éloigner, l'association va poursuivre ses animations.

Toutes les personnes désireuses de s'investir pour notre village seront les bienvenues à l'organisation de la fête des enfants en septembre, du thé dansant en avril, au téléthon 2/3 décembre et d'une pièce de théâtre le 16 décembre.

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle présidente Mireille Mialon.

**Contact : Mireille Mialon**

**290 chemin du lac - St Didier sous Aubenas**

**06 84 30 00 47**



**CHANCIAC & fille**  
Aubenas  
Déménagement  
Garde meubles  
Rue Marc Seguin - BP 30197  
07204 AUBENAS CEDEX  
Tél. 04 75 35 22 24  
Fax 04 75 35 23 37  
[chaniac.demenagement@wanadoo.fr](mailto:chaniac.demenagement@wanadoo.fr)  
[www.chaniac-demenagement.com](http://www.chaniac-demenagement.com)

[www.sos-vidange.com](http://www.sos-vidange.com)  
[info@sos-vidange.com](mailto:info@sos-vidange.com)  
**S.O.S. VIDANGE DUROCH**  
VIDANGE, CURAGE ET DÉBOUCHAGE D'ÉGOÛTS  
FOSSES SEPTIQUES, CUVES À MAZOUT, INSPECTION VIDÉO, RAMONAGE  
DÉSHYDRATATION DE MATIÈRES DE VIDANGE  
LOCATION Camion benne 3,5T, camion nacelles 18 et 20 m, nacelle automotrice 18m, nacelle mât 10 m, plate-forme élévatrice 12 m, mini-pelles, compresseur  
07200 AUBENAS 23 imp. J. Monnet **04 75 35 18 70** | 07000 PRIVAS ch. Pré Mounier **04 75 65 85 43**

## U.F.A.C.V.G. Union Fédérale Des Anciens Combattants Et Victimes De Guerre Des Amis Et Des Jeunesses - Sud Ardèche

L'année 2023 est une année où bon nombre d'adhérents et amis se sont retrouvés en toute convivialité lors de nos diverses manifestations.

Les effectifs se situent toujours autour de 130 adhérents malgré les décès.

En 2023, 5 personnes nous ont quittés : Christian GUILLON (ancien Président Départemental), Madeleine AUDIGIER, Raymonde SIMOND, Jean MARTIN DE CHAMAS, Bernard DEJOUX.

Aux familles durement éprouvées, nous renouvelons toute notre sympathie et notre soutien.

L'UFACVG Sud Ardèche participe à de nombreuses commémorations tout au long de l'année, entre autres la Journée des Harkis à Largentière, le 25 août à Lavilledieu avec dépôt de gerbe par le Président Emile BEAUME, le 5 décembre au Pouzin.

Le 14 juillet lors de la cérémonie à Privas, notre adhérent et ami de longue date Jean VIC s'est vu remettre le diplôme de porte drapeau pour 42 années de service, des mains du Préfet Thierry DEVIMEUX ainsi que l'insigne de porte drapeau des 40 ans de la part de Laurent LEGENDRE, directeur de l'ONAC avec les félicitations de l'ONACVG.

Le voyage annuel nous a conduit au Mont Aigoual, au cirque de Navacelles et au musée des Vallées Cévenoles.



Une belle journée au cours de laquelle les participants ont pu apprécier les métiers d'autrefois, le Mont Aigoual avec une vue à 360 °, des paysages magnifiques tout au long du trajet et notamment assister à la transhumance. Le petit déjeuner et le repas du soir étaient offerts par l'UFACVG.

Le Président Emile BEAUME et la secrétaire Huguette MARCHIAL sont à la disposition des adhérents lors des permanences qui ont lieu tous les jeudis matins de 9 h à 12 h au n° 8 de la rue Jourdan à Aubenas pour tous les renseignements et les dossiers concernant le monde combattant.

**Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2024.**

Le Président, Emile BEAUME

### Gilles GANDON

## Electricité Générale



605, chemin de la plaine  
07200 Saint-Didier-sous-Aubenas  
Tél. 04 75 35 48 38



~ Artisan fleuriste ~

Bouquet et toutes compositions florales


06 84 03 15 54  
Terres de Millet, 07200  
Saint-Didier-sous-Aubenas

lesfleursderiton@gmail.com

# biocoop

| SCOP les Gatôbio

Local




De saison

Horaires (h) :

	9	10	13	14	15	19
L						
M						
M						
J						
V						
S						

Aubenas



Alès. Privas

ici

Montélimar

**SCOP Les Gatôbio**

970 rte de Montélimar

07200 St Didier ss Aubenas

Téléphone : 04 75 89 70 87

Site internet : [lesgatobio.biocoop.net](http://lesgatobio.biocoop.net)

# Football club

Chers Saint Didiérois  
et Saint Didiéroises,

Après un cinquantième anniversaire réussi, et un exercice 2022-2023 qui se clôture par une montée de l'équipe première en 3<sup>ème</sup> Division district, le club de foot continue de se structurer. Les effectifs sont en hausse au niveau de l'école de football, avec au moins une équipe dans chaque catégorie de jeune. Aussi, nous maintenons un nombre suffisant de joueurs en senior pour inscrire 2 équipes. Afin de continuer le développement du club, nous sommes toujours à la recherche de dirigeants ou éducateurs, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Quelques évènements seront organisés par le club cette année, pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de l'actualité du FCSD.

**L'ensemble des membres du club vous souhaite les meilleures choses pour 2024** et vous donne rendez-vous au stade Paul Névisas quand vous le désirez.

Cordialement  
MOINE Alexis - Président du FCSD

Composition du Bureau directeur :

Président : Moine Alexis

Trésorier : Roux Christian

Secrétaire : Méral Grégory

Membres : Boucher Fabrice,  
Géa Alexandre, Mialon Fabrice  
et Volle Patrice



# France Alzheimer Ardèche

Depuis l'installation du siège au 760 Route de Montélimar, France Alzheimer Ardèche a connu une fréquentation par les familles en hausse et a pu développer de nouvelles activités grâce aux nouvelles installations. Nous tenons à souligner l'accueil à la fois bienveillant et empathique que la municipalité, par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, a réservé à notre association de familles.

Nous pouvons également noter un accueil particulièrement sympathique par l'ensemble des acteurs de notre environnement local (commerçants, artisans, associations, etc.). Merci à eux de nous avoir intégrés de la meilleure des manières.

Pour nous, engagés au quotidien auprès des familles nous devons ressentir une compréhension et un soutien de notre environnement afin d'avoir un esprit apaisé pour encore et toujours rechercher à mieux les accompagner.

Nous renouvelons à cette occasion toutes nos offres de rencontres et d'actions à toutes celles et ceux qui se posent des questions sur d'éventuels troubles de la mémoire.



Mais il faut également savoir que notre rôle ne se borne pas uniquement à un accompagnement des personnes touchées, mais également à tout ce qui peut toucher à la prévention. Donc si vous avez une question et quelle que soit votre motivation n'hésitez pas à prendre contact avec nous. 2024 sera pour le département de l'Ardèche la grande cause pour la maladie d'Alzheimer et pour les maladies apparentées. Pour cette occasion nous comptons sur vous tous pour faire avancer cette cause afin que tous ensemble nous puissions trouver de nouvelles issues.

Sachez également qu'il n'est pas nécessaire d'être concerné par les maladies neuro-évolutives pour soutenir notre association qui ne vit que de dons et de legs.

Si vous avez un peu de temps disponible nous sommes à la recherche de bénévoles afin de pouvoir structurer de nouvelles actions d'aide et de soutien.

Très cordialement,  
Le président : Yves RIMET

## LES NOUVELLES ESTHÉTIQUES by ADERMO & CILSBYM

760 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

ADERMO ESTHÉTIQUE  
Maquillage permanent & Soins esthétiques  
06 50 43 84 80

L'ATELIER M'CILS  
Extensions de cils  
06 69 64 69 72

CILSBYM  
Extensions de cils  
07 72 50 00 38

LES ONGLES À KARO  
Prothésiste ongulière  
07 84 85 81 70

## Club de gym Sports pour tous LA BONNE HUMEUR

La saison 2022/2023 s'est terminée avec 78 adhérents dont 5 messieurs. Le repas de fin de saison a eu lieu le 9 juin 2023. Ce moment de convivialité, toujours très apprécié, a réuni une quarantaine de personnes.

Pour cette nouvelle saison, les cours ont repris le 11 septembre 2023 à la salle polyvalente. Les horaires sont inchangés :

Lundi - 14 h 30 à 15 h 30 - gym douce

Mardi - 18 h 30 à 19 h 30 et 19 h 45 à 20 h 45 - gym tonique

Jeudi - 18 h 30 à 19 h 30 - gym tonique

Au 28 septembre 2023, 45 personnes sont déjà inscrites.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et sans esprit de compétition. Deux cours d'essai sont offerts. Alors,



pas d'hésitation ! Mettez vos baskets et venez nous rejoindre pour partager des séances dans la bonne humeur. Les cours sont assurés par Sylvie, Cathy et Laurine.

BUREAU :

Présidente : Mme ROBERT Nicole

Vice Présidente : Mme CLAUZIER Laurence

Trésorière : Mme SOUTEYRAND Annie

Trésorière adjointe : Mme GUCEK IZARD Danièle

Secrétaire : Mme MARCHIAL Magali

Le repas dansant aura lieu le 3 février 2024.

## Amicale des Montagnards

L'amicale des Montagnards, forte de plus de 150 adhérents, aura 40 ans en 2024 !

Les sorties à la journée forment l'essentiel de nos activités.

Cette année on a pu voir, après le repas de l'Assemblée Générale au Capitelle en février :

- Balade à Marseille visite de la grotte Cosquer
- Sortie en début d'été, escapade sur le plateau ardéchois accompagné d'un repas succulent typiquement montagnard.
- En septembre : sortie dans les Baux de Provence aux carrières de lumières
- Repas de fin d'année au cabaret les Francky Folies, avec son spectacle.



L'ambiance est toujours chaleureuse, sympathique et très animée.

L'année prochaine nous fêterons le quarantième anniversaire, de l'Amicale comme il se doit !

L'abonnement est inchangé, depuis de nombreuses années, à 15€ par an !

**Maurice Plancher : 04 75 93 13 48**



**GEO-SIAPP**

[www.geo-siapp.com](http://www.geo-siapp.com)

Siège: Avenue Jean Monnet / BP 90212 / 07204 Aubenas

Tel : 04 75 35 69 70 Fax : 04 75 93 33 48 Mail : [aubenas@geo-siapp.com](mailto:aubenas@geo-siapp.com)

**AUBENAS**

- Géomètres experts
- Bureau d'études
- Maîtrise d'œuvre
- Environnement
- Urbanisme



## Générations Mouvement

Club des Aînés de la Plaine

Le club a ouvert ses portes mardi 12 septembre à 14 heures.



De nouvelles personnes peuvent venir nous rejoindre tous les mardis (promenade, pétanque, belote, scrabble).

Notre programme :

- samedi 21 octobre : thé Dansant
- mardi 19 décembre : repas de Noël
- mardi 9 janvier 2024 : réouverture du club
- mardi 23 janvier 2024 : Assemblée Générale avec galettes
- mardi 13 février 2024 : crêpes
- dimanche 25 février : concours de Belote
- mai ou juin : voyage et repas

Contact : 06 42 05 72 98

## Amicale des Donneurs et Anciens Donneurs de sang d'Aubenas Vals et la Région

L'association des Donneurs de Sang d'Aubenas Vals et la région vient de fêter ses 65 ans.

Cette association a vu le jour en février 1958 à l'initiative de M. Roger Ollier qui était Président.

Actuellement nous avons une collecte par mois répartie sur des communes environnantes + 3 collectes sur Vals les Bains.

Les donneurs de sang doivent prendre rendez-vous  
au 04 75 82 44 05 ou sur [dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

Contact : 06 42 05 72 98



# PANDA ROYAL

**OUVERT 7J/7** | sur place ou plats à emporter  
du dimanche au jeudi (12h-14h30 | 19h-22h30) - vendredi et samedi (12h-15h | 19h-23h)

**Tél : 04 75 93 13 84**  
931 route de Montélimar - 07200 Saint-Didier-sous-Aubenas

### Plats à emporter

Buffets wok  
et grill japonais à volonté :

**Midi : 15,90 €**  
du lundi au samedi  
(sauf jours fériés)

**Soir : 22,50 €**  
du lundi au dimanche  
(y compris jours fériés)

Buffet enfant (-10 ans)\*  
à volonté + 1 boisson 25 cl  
**Midi et soir : 10,90 €**

Enfants de - de 3 ans\* : gratuit !

\*La maison se réserve le droit de vous demander un justificatif.

## A.P.R.R.E.S.

Association pour la Prévention,  
la Réhabilitation Respiratoire  
et l'Éducation à la Santé

Notre association a pour objet de permettre une meilleure qualité de vie à ceux que les maladies respiratoires, les maladies chroniques ou le vieillissement handicapent dans leur quotidien et leur vie sociale. Ce sont des personnes dont l'aptitude physique est insuffisante pour adhérer à d'autres structures et dont la tolérance à l'effort est réduite. L'association leur propose des actions de prévention, une éducation à la santé, la pratique d'activité physique adaptée, et toute action visant à réduire leur isolement (rencontres conviviales, sorties culturelles...). L'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général de promotion de la santé, en préservant à ses activités un caractère non lucratif, laïque et apolitique. En toute circonstance, l'association garantit un fonctionnement démocratique et transparent et préserve le caractère désintéressé de sa gestion.

Nos activités : des séances d'APA (activité physique adaptée)

Salle polyvalente de Rosières :

- tous les lundis de 15 à 16 h

Salle polyvalente de Saint Didier sous Aubenas :

- le lundi de 10h45 à 11h45
- le mardi de 9h à 12h (3 séances d'une heure)
- le mercredi de 10h45 à 14h45
- le jeudi de 9h30 à 10h30 et de 10h45 à 11h45

Un cours d'aquagym à Lablachère et à Aubenas.



Pour tout renseignement :

**Mail : [apresassociation@gmail.com](mailto:apresassociation@gmail.com)**

**Tél : 06 84 79 21 74**

**site <http://prevention-sante-aprres-aubenas.info>**

## Classe 62

### Amitiés et Loisirs

Tous nos remerciements à notre Président Honoraire : Henri Bertrand, qui pendant 30 ans a tenu "les rênes" de cette association.

- Journée en août aux Estables
- Repas dansant le samedi 25 novembre
- Assemblée Générale le vendredi 15 décembre
- En prévisions : voyage spectacle d'une journée

Les personnes nées en 1942 ou les sympathisants peuvent adhérer à notre association.

**Contact : 06 42 05 72 98 ou 06 30 74 15 55**



# ISSARTEL



**Terrassements Démolitions  
Enrochements Canalisations**



**Tél. 04 75 93 84 66**



**CUISINES - BAINS - RANGEMENTS**



**L&S MA CUISINE**  
**04.75.36.07.57**

**Gérants et agences d'espaces intérieurs**

Sylvio-Tozey LINDO **06.74.43.20.37**  
sylvio.lindo07@gmail.com

Olivier SAUZET **06.74.43.19.25**  
olivier.sauzet07@gmail.com

Marine GINESTE **04.75.36.07.57**  
Assistante commerciale  
gineste.marine07@gmail.com

macuisine07@gmail.com

309 route de Montélimar - 07200 Saint-DIDIER-sous-AUBENAS





931 route de Montélimar  
07200 St Didier sous Aubenas

Maison Borrely

Boucherie - Charcuterie -  
Traiteur Restaurant

Boucherie

Restaurant



Conception et impression de ce bulletin : ABP Images Services (07200) - 04 75 93 59 06 • Imprim'Veit

**Chez Borrely, nous choisissons pour vous, les meilleurs  
bêtes.**

**Vous choisissez votre pièce, puis savourez chaque  
bouchée dans notre restaurant !**